

Avis de constitution

SOCIETE « VISION PRO GEST » en abrégé « VPG »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 84, Ilot 1558

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION PRO GEST » en abrégé «
VPG »

Objet : - Recouvrement et gestion de taxes ;
- Fournitures de matériels bureautiques ;
-Gestion immobilière ;
- Autres.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ; le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voies de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise d'actions en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot 84, Ilot 1558

Dirigeant(s) M BIBIA TANGUI STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02383 du 10/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14891/GTCA/RC/2025 du 10/03/2025

